



## La vie de la commune

Commune de



|       |                            |       |                               |
|-------|----------------------------|-------|-------------------------------|
| 1     | La vie de la commune       | 14    | Le sapin de Noël              |
| 2     | Edito                      | 15/17 | Les Amis des Ecoles/Ecole     |
| 3/6   | Etat civil / info diverses | 18    | Familles rurales              |
| 7/8   | Conseils municipaux        | 19    | Comité des fêtes/Mots Croisés |
| 9     | Fête et cérémonies         | 20    | Recettes                      |
| 10/11 | Travaux village            | 21/23 | Jeux                          |
| 12    | La fibre s'installe à Cuis |       |                               |
| 13    | Journées du Patrimoine     |       |                               |

## EDITO :

Madame, Monsieur,

Tout d'abord je souhaite m'associer par la pensée à toutes les personnes qui souffrent de cette dangereuse et pénible infection, tant dans leur chair que par la douloureuse perte d'un proche, mais aussi par l'impact qu'elle a sur leur travail et leur revenu.

Après cette année 2020 particulièrement dure et éprouvante sur le plan sanitaire pour nous tous et difficile au niveau économique pour la France, je ne me projeterai pas trop sur l'avenir encore bien incertain qui s'annonce même si l'espoir se profile à l'horizon avec l'arrivée de différents vaccins. Nous devons encore faire preuve de patience en maintenant les « mesures barrières » recommandées, et nous devons continuer à affronter ces temps difficiles avec assurance sans sombrer dans la morosité et le découragement. Nous ne devons surtout pas céder à l'esprit de panique inconsciemment véhiculé par les médias.

Je tiens à témoigner ma reconnaissance à mes concitoyens pour ne pas avoir baissé les bras. Je remercie particulièrement ceux qui ont apporté un peu de gaieté grâce à leur participation aux activités des différentes associations, des fleurissements, des éclairages, ou un simple geste d'entraide. Plus largement j'ai apprécié que tous, malgré les risques, aient continué à assumer leurs tâches sans faiblir, parfois en télétravail mais surtout en s'adaptant avec un grand sens des responsabilités.

Dans ce contexte, qui complique les actions les plus simples, le conseil municipal maintient sa volonté de définir et de faire aboutir en 2021 des projets améliorant notre cadre vie et plus encore il sera prêt, comme en 2020, à apporter son support selon les priorités du moment.

L'année 2021 s'annonce certes très incertaine mais il faut fonder nos espoirs dans l'avenir, même si problèmes et soucis nous guettent, des joies et des réussites seront aussi au rendez-vous et j'ai confiance en chacun d'entre vous pour relever les défis qui nous attendent.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et votre famille pour cette nouvelle année.

Prenez soin de vous et de vos proches

Le Maire, Patrick BUFFRY

## Etat civil

### Décès

COUET Eliane née Mulpas, décédée le 09 mars 2020

ALEXANDRE Rodolphe, décédé le 05 octobre 2020

### Mariage

### Naissance

CALOINI Simon, né le 25 juillet 2020

WEINREICH Rosalie, née le 10 octobre 2020

## Mairie

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie aux horaires ci-dessous :

Tél : 03 26 59 78 60

Email : [mairie.cuis@wanadoo.fr](mailto:mairie.cuis@wanadoo.fr)

|          | Sans rendez-vous                  |
|----------|-----------------------------------|
| Lundi    | 10 h 00-12 h 30/ 13 h 30- 17 h 30 |
| Mardi    | 8h30 - 12h30                      |
| Jeudi    | 8h30 - 12h30                      |
| Vendredi | 8h30 - 12h30                      |

## Nouveaux arrivants

Bienvenu(e)s dans notre village !

N'hésitez pas à aller à la rencontre de vos voisins ! (masqué...)

Passez à la mairie pour toutes vos préoccupations !

Visitez le site « cuis.fr » !

Faîtes-vous connaître !

## Elections départementales et régionales 2021

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues en 2021.

➤ Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite. N'hésitez pas à vous inscrire avant fin février 2021.



## Recensement militaire



Dans le mois qui suit leurs 16 ans, les jeunes gens (fille et garçon) de la commune de Cuis doivent se faire recenser afin d'être convoqués à leur journée d'appel et de préparation à la défense.

Se présenter en mairie avec la carte nationale d'identité et le livret de famille des parents.

***Ce document est exigé pour le passage de tout examen et du permis de conduire.***

## Renouvellement des pièces d'identité

Vous devez faire ou refaire une carte nationale d'identité (CNI) ou un passeport ?

Pour que votre démarche aboutisse le plus rapidement possible, suivez ces conseils :

➤ Anticipez ! L'instruction d'une demande de CNI ou d'un passeport peut demander du temps : deux semaines à un mois (et parfois plus selon la période : approche des examens scolaires, vacances, etc..).

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle commune en France habilitée à recevoir les demandes.

Attention, le retrait du titre se fera dans la même mairie.

1. Prenez contact avec la mairie pour savoir si un rendez-vous est nécessaire et, si besoin, connaître les pièces à constituer pour votre dossier.

A la mairie d'Epernay : les rendez-vous peuvent désormais être pris en ligne, sur [www.epernay.fr](http://www.epernay.fr) (onglet « Démarches en ligne »).

2. Constituez et déposez votre dossier : vous devez remplir un formulaire disponible dans les mairies habilitées à recevoir des demandes ou il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne en se rendant sur : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Une fois le formulaire rempli en ligne, il suffit d'imprimer le récapitulatif de la pré-demande ou de noter son numéro. L'un ou l'autre sera nécessaire lors du dépôt de la demande. Il vous faudra ensuite déposer votre formulaire ainsi que les pièces nécessaires en mairie.

Le rôle de la commune consiste seulement à s'assurer du caractère complet de votre dossier. Elle agit comme une chambre d'enregistrement, mais ne décide pas de la suite à donner et ne fabrique pas la pièce d'identité.

3. Retirez votre titre en mairie.

Lorsque votre titre est prêt, vous êtes informé et invité à venir le chercher auprès de la mairie dans laquelle vous avez déposé votre demande.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la carte nationale d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs.

Elle est gratuite sauf si la demande concerne un titre perdu ou volé. Dans ce cas, un timbre fiscal de 25 € devra être acheté.

## Distribution des sacs de tri

Le service déchets de la Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne ne nous a pas transmis de date. Cependant, vous pouvez vous y rendre si besoin.

Nous vous joignons le calendrier de collecte des déchets 2021.

## Dépôt de pain à la mairie

Tous les jours de la semaine (samedi et dimanche compris), il est possible d'acheter du pain, des viennoiseries et différents gâteaux à la mairie.

La distribution se fait entre 12h et 12h 30 (le samedi entre 12h et 12h 15).

Le pain est distribué sur **commande**. Celle-ci se fait au plus tard la veille en mairie ou auprès de la boulangerie de Chouilly.

Pour toute commande particulière (pâtisserie,...), il vous suffit de téléphoner à la boulangerie de Chouilly (03 26 55 40 45 ou 06 68 85 77 25) avant 10h. Votre commande vous sera ainsi livrée à la mairie lors de la vente du pain.

**Nouveau**

## Marché à Cramant

Place Puisard

- Poissonnier : le vendredi de 14 h à 18 h
- Fromager et maraîcher : le dimanche de 9 h à 13 h



Place Puisard à Cramant.  
Produits de la mer de qualité en provenance de Dieppe. Tous les vendredis de 14 à 18h.  
Bienvenue à Thomas Blond!



## Bibliothèque

En cette période de confinement, les conditions sanitaires nous obligent à laisser la bibliothèque fermée. Si vous désirez emprunter des livres, n'hésitez pas à contacter la mairie en donnant vos coordonnées téléphoniques, un responsable tentera d'accéder à vos désirs.

La réouverture de la bibliothèque sera annoncée sur le site !



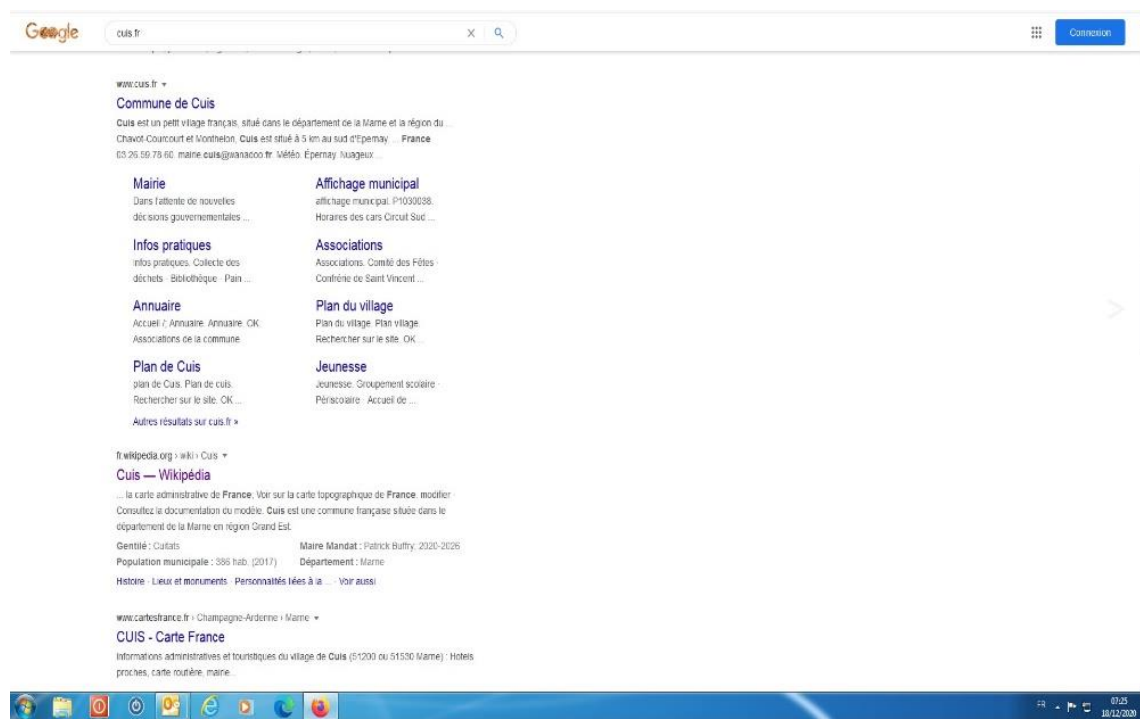
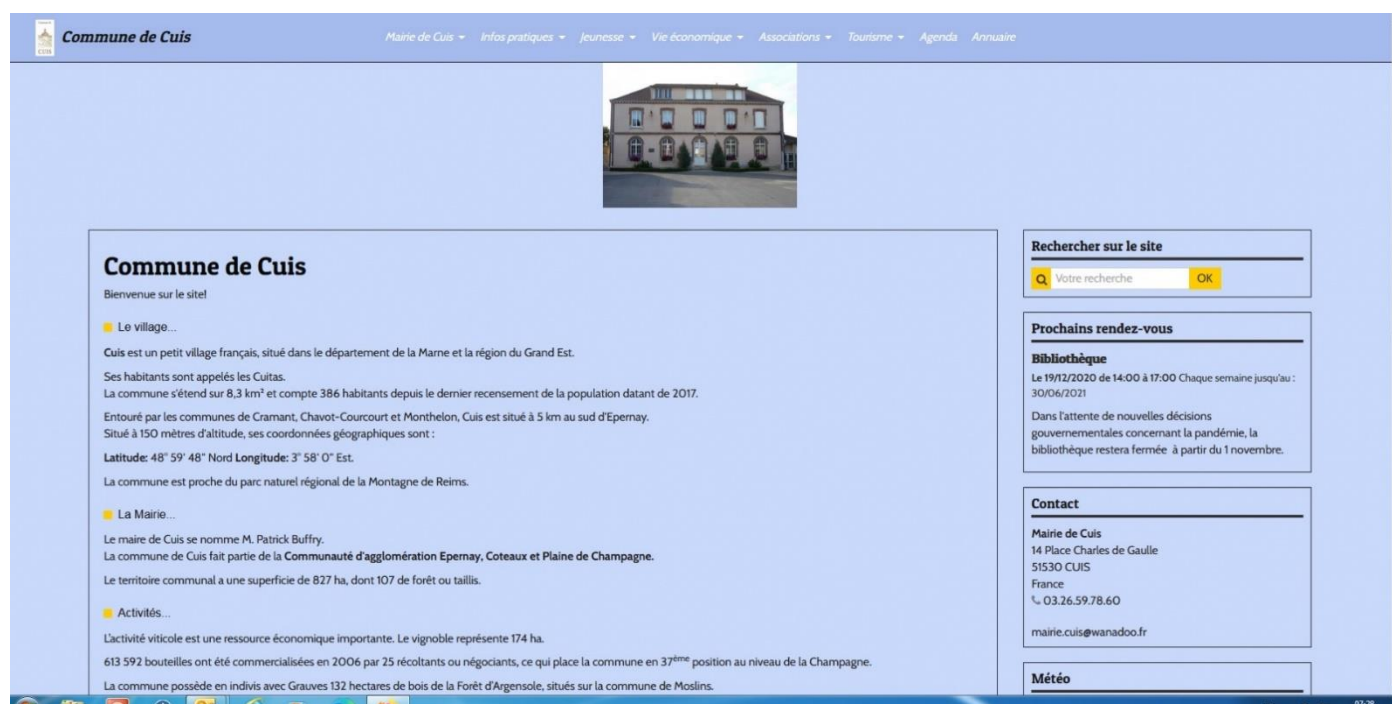
## Site Internet

Pour un petit village, notre site, depuis son ouverture fin août, a reçu 1 050 visiteurs en date du 17 décembre !

N'hésitez pas à le consulter (*cuis.fr*). Les moteurs de recherche l'ont référencé en première page.

Vous trouverez toutes les informations relatives à notre village (mairie, affichages municipaux, associations, écoles, petites annonces...). Ces informations contrôlées sont diffusées en temps réel.

Nous refusons actuellement de diffuser sur des réseaux sociaux car l'information peut ne pas être fiable ou être détournée !



## Résumé des conseils municipaux

### Résumé du conseil municipal du 21 septembre 2020

Représentants des commissions communales : Le Conseil Municipal décide les commissions et représentants ci-dessous :

|                                          |                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Finances                                 | Patrick Buffry, Patrice Minet, Denis Michel, Didier Gimmonnet, Thierry Faupin.                                                                                                                          |
| Appel d'Offres                           | <u>Le président</u> : Patrick Buffry<br><u>Membres titulaires</u> : Patrice Minet, Denis Michel, Jean-Guy Vallois.<br><u>Membres suppléants</u> : Stéphanie Moreira, Jérôme Grellet, Catherine Leclert. |
| Voiries et réseaux                       | Patrick Buffry, Denis Michel, Didier Gimmonnet, Jean-Guy Vallois, Jérôme Grellet.                                                                                                                       |
| Bâtiments et accessibilité               | Patrick Buffry, Catherine Leclert, Christophe Didier, Jean-Guy Vallois, Thierry Faupin.                                                                                                                 |
| Affaires scolaires                       | Patrick Buffry, Christophe Didier, Catherine Leclert, Nathalie Ciosek, Stéphanie Moreira.                                                                                                               |
| Fêtes et relations avec les associations | Patrick Buffry, Catherine Leclert, Thierry Faupin, Jérôme Grellet.                                                                                                                                      |
| Vignes                                   | Patrick Buffry, Didier Gimmonnet, Denis Michel, Jean-Guy Vallois, Christophe Didier, Jérôme Grellet.                                                                                                    |
| Cimetière                                | Patrick Buffry, Didier Gimmonnet, Patrice Minet, Jean-Guy Vallois.                                                                                                                                      |
| Personnel Communal                       | Patrick Buffry, Patrice Minet, Didier Gimmonnet, Catherine Leclert, Nathalie Ciosek.                                                                                                                    |
| Communication                            | Patrick Buffry, Christophe Didier, Catherine Leclert, Nathalie Ciosek, Stéphanie Moreira, Dominique Dumont, Valérie Grenette.                                                                           |
| Bois                                     | Patrick Buffry, Patrice Minet, Thierry Faupin, Jérôme Grellet.                                                                                                                                          |
| Action sociale                           | Patrick Buffry, Didier Gimmonnet, Nathalie Ciosek, Catherine Leclert, Christophe Didier, Thierry Faupin.                                                                                                |
| Liste électorale                         | Catherine Leclert.                                                                                                                                                                                      |

Attribution de chèques CADHOC : Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer, à compter de 2020 des chèques "Cadhoc" d'une valeur de 150, 00 € chacun, pour les trois agents communaux.

Désignation d'un correspondant "Sécurité routière" : Le correspondant est le relais privilégié entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux et veille à la diffusion des informations relatives à la Sécurité Routière. M. Jean-Guy Vallois est élu à l'unanimité correspondant Sécurité Routière.

## Résumé du conseil municipal du 20 novembre 2020

Classement et Déclassement d'une partie du domaine public de la rue des Buttes : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le procès-verbal de délimitation des parcelles cadastrées de la rue des Buttes dont Monsieur Jean-Luc Gimonnet est le propriétaire. La présente délimitation a permis de mettre en évidence une discordance entre la limite foncière et la limite de fait de l'ouvrage public.

Des organisations foncières sont à prévoir à savoir :

- L'acquisition et l'intégration d'une nouvelle parcelle d'une superficie de 41 m<sup>2</sup> dans le domaine public de la voirie routière.
- Le déclassement du domaine public d'une parcelle de 57 m<sup>2</sup> et l'acquisition de cette parcelle par Monsieur Jean-Luc Gimonnet.

Le Conseil approuve le classement et le déclassement d'une partie du domaine public de la rue des Buttes.

Renouvellement du bail pour la location du droit de chasse : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Après délibérations, Monsieur le Maire est autorisé à signer le nouveau bail :

- La surface à louée est de 57 ha 07 a 74 ca.
- La location annuelle est fixée à 140 fois le taux horaire du SMIC. Toutes les clauses contenues dans le précédent bail seront reconduites.

Transfert des pouvoirs de police spéciale du Maire au Président de la CAECPC arrêté n°56/2020 :

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert de police spéciale.

Questions diverses :

Remplacement du chauffe-eau électrique de la mairie :

Le montant du devis est de 1 431,34 €. Le Conseil Municipal souhaite un autre devis.

Chalumeau pour désherbage : L'appareil coûte 2 700 €, le Conseil Municipal souhaite réfléchir et trouver une autre alternative.

Cimetière :

La commission cimetière doit revoir l'aménagement et l'identification du coin des déchets. Les nouveaux emplacements de cave-urne seront également délimités.

Bois :

Monsieur Faupin propose le nettoyage des bois au printemps.



# Fête et Cérémonies



## Commémoration du 11 novembre

### Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

#### Hommage à tous les « Morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,

chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « *Ceux de 14* ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.



## Travaux dans notre village

### Gravillonnage bi couches de la rue Jean Mermoz, le 3 juillet



Cette technique présente l'avantage d'être moins chère qu'un regoudronnage. Sa durée de vie est de 5 à 8 ans selon la circulation.

## Projection d'une émulsion eau-bitume, collante et étanchéifiante



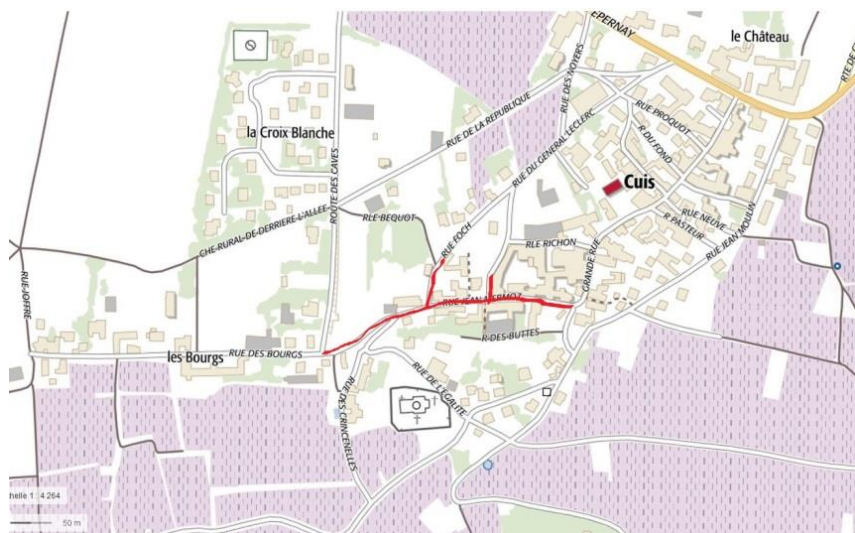
## Compactage

Aussitôt suivie  
de l'épandage d'une couche de  
gravillons



Quelques semaines plus tard un balayage a permis d'enlever un maximum de gravillons qui n'ont pas adhérés à l'émulsion.

Ces travaux d'un montant de 25 161,48 € ont été financés par la commune.



En rouge, les rues gravillonnées

## Réfection de la route entre Cuis et Grauves.

Vers la mi-septembre, après les vendanges, une zone très endommagée de la route menant à Grauves a été refaite



Après décapage de l'ancien revêtement, pose d'un coffrage pour couler les caniveaux

Sur la photo, le caniveau de gauche a déjà été coulé



Coffrage et mise en sécurité des tiges en acier maintenant les planches de coffrage

Les deux caniveaux ont été coulés.  
Il faudra attendre trois semaines de séchage.



Ensuite c'est au tour de la chaussée de recevoir un enrobé.

Réouverture de la route le 8 octobre.

L'ensemble de ces travaux d'un coût de 19 200,00 € a été financé par la commune de Cuis.

Les travaux terminés



## La fibre optique s'installe à CUIS

Vous les avez sûrement vu installer des mètres de câbles sous nos rues. Maintenant une partie du village a accès à la fibre optique. Malgré cela quelques questions subsistent notamment :

« Comment avoir accès à la fibre optique dans ma maison ? »

Pour cela, rien de plus simple il suffit de contacter votre opérateur ; ensuite vous conviendrez d'un abonnement et d'un rendez-vous pour que des techniciens viennent installer la fibre ainsi que votre box dans la maison.

« Est-ce qu'une installation dure longtemps ? »

Une installation peut prendre jusqu'à une demi-journée pour qu'une des prises de la maison devienne une prise optique sur laquelle vous brancherez votre box.

« Comment bien choisir mon abonnement à la fibre ? »

Selon votre opérateur, vous disposez de plusieurs offres dans ce genre d'abonnement. Un conseil : avant votre appel, consultez les offres d'abonnement sur le site internet de votre opérateur et faites votre choix au préalable.

Voilà, vous êtes maintenant prêt à recevoir la fibre chez vous. A vous de jouer.

Avant l'installation de la fibre :



Avec la fibre :

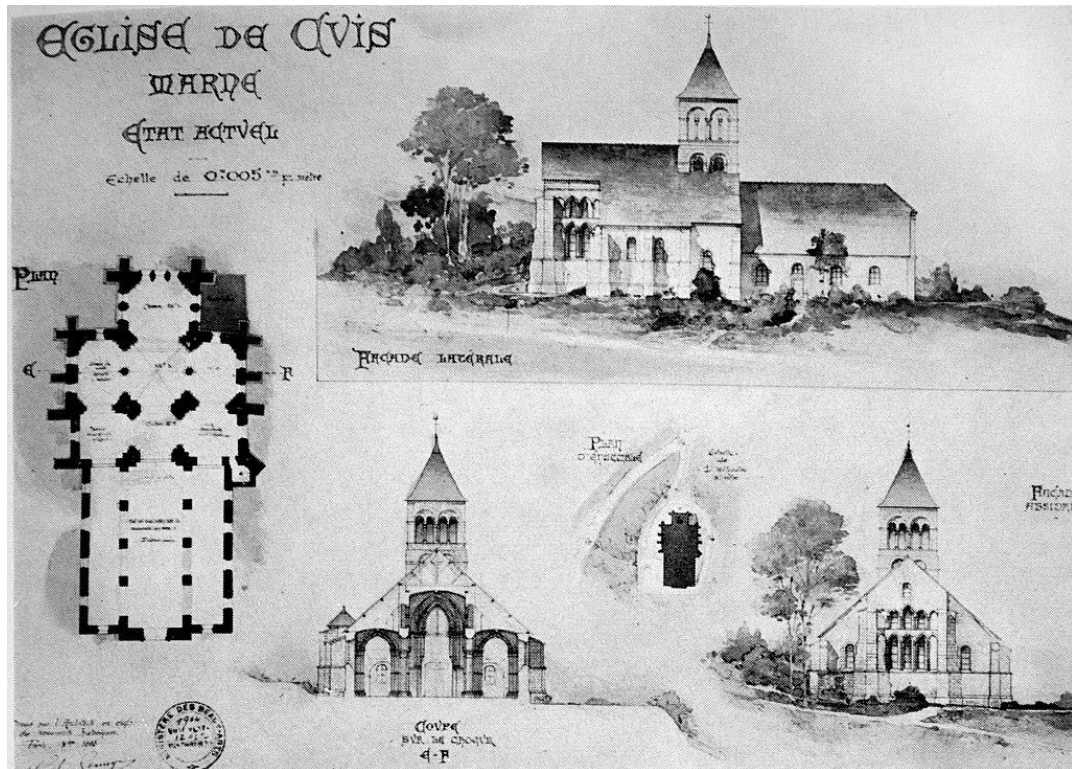


Raccordement à la fibre à Cuis



## Journées du patrimoine 19 et 20 septembre 2020

Pour la deuxième année consécutive l'église Saint-Nicaise de Cuis a ouvert ses portes et environ 50 visiteurs, dans le respect des mesures sanitaires actuelles, ont pu découvrir ou redécouvrir cet édifice classé.



De l'église romane édifée vers le milieu du 12<sup>ème</sup> siècle subsistent encore les grandes arcades de la nef, les piles de la croisée où on remarque en particulier les beaux chapiteaux des colonnes, le clocher ajouré sur deux niveaux, l'étage supérieur est pourvu de baies géminées.

Elle fut modifiée au 13<sup>ème</sup> siècle. Le chœur ancien fut détruit et remplacé par un chœur gothique. On transforma l'ancien transept en le voûtant sur croisées d'ogives.

Le chœur s'ouvre de chaque côté par deux larges arcades qui retombent sur une colonne cylindrique d'un petit triforium très élégant formé d'une double baie.

L'ensemble du chevet est percé de nombreuses baies (deux rangées de sept fenêtres) lui donnant une remarquable clarté.

D'autres travaux importants eurent lieu à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Le mur des bas-côtés furent entièrement reconstruits ainsi que la façade ouest.

L'église conserve quelques belles statues (Saint Denis – 16<sup>ème</sup> siècle). Il tient à la main sa tête coupée, symbole de son martyr. A ses pieds sont agenouillés les donateurs présentant leurs armes sur un écusson. On peut contempler également dans le bras sud une Vierge à l'Enfant datant du 16<sup>ème</sup> siècle et dans le bras nord une autre Vierge du 14<sup>ème</sup> siècle.



*Merci aux bénévoles pour avoir préparé l'accès à l'église (nettoyage du clocher...)!*

## Le sapin de Noël

Pour la deuxième année consécutive notre sapin de Noël a été installé place de la Mairie.

Il est très beau, un peu plus petit que l'année passée (3 mètres), mais l'année prochaine il devrait être bien plus grand (environ 5 mètres mais chut ce sera une surprise ...)

Nous remercions vivement toutes les personnes pour les dons de décorations.

2021 sera l'heure du changement de sa robe !!!!

Nous essaierons de lui trouver une parure à la hauteur de sa taille.



## Les Amis des Ecoles Cramant-Cuis

Ce n'est pas que pour les enfants ! C'est l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux parents et de faire connaissance.

### **Mais au fait l'association, c'est qui au juste?**

Nous sommes des parents d'élèves de l'école qui avons décidé de nous investir dans la vie de l'école au profit des enfants. Avec la présidente, 4 membres du bureau entourés d'autres bonnes volontés, constituent le cœur de l'association.

*N.B. : Aucune adhésion n'est demandée à ses membres.*

### **A quoi ça sert, une association de parents d'élèves?**

**Objectif n°1 : Animer la vie autour de l'école**, en parallèle des activités liées à l'enseignement, **pour augmenter le plaisir, déjà grand, des enfants à rejoindre les bancs de classe.**

Les bénéfices engendrés par les différentes manifestations sont intégralement utilisés au profit des enfants (et bien sûr un peu pour le fonctionnement de l'association).

### **De quoi les enfants profitent-ils grâce à l'association ?**

Globalement, l'association œuvre ou participe financièrement pour :

- 1) les sorties : Palais du Tau, Verdun, cirque pédagogique à Reims,...
- 2) un séjour avec des nuitées : les volcans d'Auvergne,...
- 3) les manifestations autour des fêtes : la sono pour la kermesse,
- 4) les achats d'équipement : tableaux numériques, matériel de sport, ...

**Un bilan des activités** de l'année écoulée est présenté chaque rentrée lors de l'Assemblée Générale.

### **Comment fonctionne notre Association ?**

Environ une fois par trimestre (selon la saison et le rythme des activités), les membres se retrouvent autour d'une table pour préparer les actions à venir, faire le bilan de celles passées ... et bien sûr décider des dépenses à engager. Par ailleurs, elle permet de favoriser les rencontres entre parents.

Cette année reste exceptionnelle avec le contexte sanitaire liée à la Covid-19 mais l'Association tente de faire preuve d'originalité pour ne pas laisser tomber la recherche de profits au bénéfice de l'école. Ainsi même si Randonnée, Brocante, Bal... ont été annulés, l'Association a mis en oeuvre la vente de calendriers, de sapins et de plats à emporter "Autour du Monde" en lien avec le thème de l'école. D'autres idées vont émerger, on l'espère !!

Nous remercions les habitants de Cuis qui participent à la vie de l'école, à travers leurs achats proposés par notre association.

*L'Association des Amis des Ecoles de Cramant-Cuis*

## Extraits du compte-rendu du conseil d'école du 16 octobre 2020

### École maternelle:

Effectifs: 30 élèves répartis comme suit: 11 élèves en PS, 9 en MS ainsi que 10 élèves en GS.

Principaux aménagements mis en place au vu du contexte sanitaire actuel: aucun brassage entre les 2 classes (à l'intérieur des locaux ainsi que dans la cour de récréation). Quelques familles ont évoqué la difficulté psychologique pour certains enfants d'accepter ces contraintes.

Projets de sortie: Il n'est pas envisageable d'imaginer une quelconque sortie scolaire pour les élèves de l'école maternelle. Toutefois cela n'empêchera pas la tenue de projets autour du thème annuel de travail retenu.

Coopérative scolaire de l'école maternelle: à la date du 31/08/2020, le solde du compte bancaire était de 1784,84€ et la caisse en espèces s'élevait à 261,85€.

\*  
\* \*

### École élémentaire:

Effectifs : 21 élèves en CP-CE1; 21 élèves en CE2-CM1; 22 élèves en CM1-CM2.

Coopérative scolaire de l'école élémentaire : au 31/08/2020, le solde s'élève à 3852 €. Cette somme importante se justifie notamment par l'annulation de la classe transplantée.

Projets de sortie à l'école élémentaire : peut-être un spectacle au théâtre SALMANAZAR en mars pour 2 classes. L'argent qui avait été versé par l'association des amis des écoles pour financer une partie de la classe transplantée à Bruxelles est pour le moment conservé.

Les enseignants remercient la mairie de CRAMANT pour l'installation de la fresque réalisée pendant les vacances apprenantes.

\*  
\* \*

### Concernant les 2 écoles :

Projet: Le thème travaillé dans les deux écoles est «le tour du monde».



Projet de restructuration des écoles: M. GERALDY a annoncé qu'en l'état actuel, il n'était pas en mesure de donner d'informations mais qu'il travaillait sur le sujet depuis le début de son mandat.

Les Amis des Écoles: malgré la crise sanitaire, diverses actions ne nécessitant pas de rassemblements de personnes seront mises en place tout au long de l'année: vente de plats à emporter, en partenariat avec le Café du centre, vente de sapins, de fleurs,...

*Retrouvez l'intégralité du compte-rendu sur Cuis.fr*

Comme l'an dernier, l'opération « recyclage de brosse à dents et tubes de dentifrice souples se poursuit.



Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, l'école élémentaire de Cramant-Cuis participe à un programme de recyclage de brosses à dents (hors électriques) et de tubes de dentifrice souples de toutes marques. Ce projet est ouvert à tous les habitants et n'est pas limité dans le temps. Cette collecte publique générera des bénéfices au profit de la coopérative scolaire.

Vous pouvez donc déposer dès à présent à la mairie ou à l'école vos brosses à dents usagées et tubes de dentifrices vides dans un sac plastique fermé.

Ceux-ci seront expédiés dans un entrepôt Terracycle, puis envoyés chez un partenaire recycleur où ils seront pesés, broyés et extrudés en granules de plastique. Ils seront ensuite fondus afin d'être transformés en objets d'usage courant.



ASSOCIATION DE 5 VILLAGES  
DE LA CÔTE DES BLANCS

La crise sanitaire liée au COVID-19 n'a pas épargnée notre association.

La salle des fêtes ne pouvant être mise à notre disposition, les cours de gymnastique volontaire n'ont pas pu reprendre.

La Bébé Broc prévue le 4 octobre a été annulée aux plus grands regrets des familles exposantes et de nous-mêmes.

Le défilé d'Halloween a lui aussi été annulé. Les rues de notre village n'ont donc pas été hantées par nos petits monstres.

Le confinement a eu raison de notre traditionnelle soirée Beaujolais. Le producteur n'ayant pas pu venir livrer dans la région, nous n'avons même pas eu la possibilité de vous proposer un service « à emporter ».

Tout en respectant les gestes barrières, nous avons distribué un colis de Noël aux adhérents à partir de 80 ans.

Nous avons également participé au Noël des enfants en leur offrant des chocolats.

Nous espérons qu'en 2021 nous pourrions de nouveau vous proposer nos diverses manifestations.



## Comité des Fêtes

Pour le bonheur de tous, le Comité des fêtes va se reconstituer. Une assemblée générale sera réunie au cours du mois de janvier afin d'élire un nouveau bureau (président(e), trésorier(e), secrétaire.).

Un petit avis vous sera remis à cette occasion dans votre boîte aux lettres (l'information sera également sur le site !). N'hésitez pas à venir à cette assemblée constitutive pour porter votre candidature ou soutenir les bénévoles !

## Mots Croisés

### HORIZONTALEMENT

**I.** Sur les bouteilles de champagne. **II.** Fleuve. Se déplacera dans l'eau. **III.** Donnera de la vie. **IV.** Grande étendue d'eau. Ensemble de fleurs ou de fruits qui poussent sur une même tige. **V.** Surveillée. Département. **VI.** Non anglais. Qui appartient à la religion, qui a un caractère sacré. **VII.** Faite de la toile ou d'autres étoffes. Pour jouer. **VIII.** Homme de spectacle. **IX.** Participe passé de rire. Profitable. Do. **X.** Eluder. Élément servant à désigner certains enzymes. **XI.** Manière dont une chose se forme. Voies bordées de maisons.

### VERTICALEMENT

**A.** Pas loin de Cuis. Désert rocheux. **B.** Le premier. Dépourvue d'occupation. **C.** Fruit. Préfixe. **D.** Viande que l'on fait cuire à feu vif. **E.** Article. Sans énergie. **F.** Ample. Allongé. **G.** Perdus. Pronom personnel. **H.** Pronom personnel. Pour porter. **I.** Bourrelet. Article contracté. **J.** Femelle donnant des œufs. **K.** Outil de jardin. Possessif.

|      | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| XI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

Une bouteille de champagne sera remise parmi les participants ayant eu un maximum de réponses !

## Sauté de veau à la Champenoise

d'après Roger Lallemand, membre de l'Académie culinaire de France, Chef et professeur de cuisine (La vraie cuisine de la Champagne)

- Choisir des morceaux de veau coupés en gros cubes de 70 à 80 gr dans l'épaule.
- Les saisir dans une cocotte où l'on aura mis à chauffer de l'huile.
- Lorsque les morceaux sont bien rissolés, assaisonner de sel et poivre.
- Ajouter un gros oignon haché finement. Couvrir et laisser étuver.
- Retirer l'huile puis mouiller avec un demi-litre de Champagne.
- Compléter avec du fond de veau pour que la viande soit mouillée jusqu'à mi-hauteur.
- Ajouter un bouquet garni et deux gousses d'ail écrasées.
- Porter à ébullition, rectifier l'assaisonnement.
- Couvrir et faire cuire doucement.
- Après cuisson, retirer les morceaux de viande et passer la sauce.
- La faire bouillir lentement avec des petits oignons passés au beurre et des petits champignons sautés que l'on aura ajoutés.
- Cette sauce pourra être, si nécessaire, liée avec un peu de fécule délayée de vin blanc.
- Dès que la sauce est à point, y ajouter les morceaux de veau et faire mijoter pendant dix minutes.



Après l'empoisonnement moral, il faut des remèdes physiques et du vin de Champagne (Stendhal).

\*  
\* \*

## Soupe lentilles, poisson fumé et cumin (pour 4 personnes)

### Ingrédients :

400 gr de lentilles vertes  
2 carottes  
300 gr de haddock fumé  
30 cl de lait de coco  
1 c. à café de cumin

1 botte de cerfeuil  
1 branche de thym  
2 feuilles de laurier  
sel, poivre.

- La veille, faites tremper les lentilles vertes dans un saladier d'eau froide.
- Le jour même, égouttez les lentilles, ciselez le cerfeuil, coupez l'oignon et les carottes en lamelles.
- Dans une grande casserole, mettez les lentilles, les carottes, l'oignon, le cerfeuil, le cumin, le thym et le laurier. Salez et poivrez puis ajoutez 3 litres d'eau. Laissez mijoter 45 min à feu doux à couvert.
- Ôtez le laurier et le thym. Mixez la soupe parfaitement puis ajoutez le poisson taillé en cube et le lait de coco.



\*  
\* \*

## Soupe potimarron et lard fumé (pour 4 personnes)

### Ingrédients :

1 potimarron moyen, 8 tranches fines de lard fumé  
2 c. à soupe d'huile d'olive, 1 oignon  
1,5 l de bouillon de volaille  
10 cl de crème fraîche liquide  
Sel, poivre.

- Dans une cocotte, faites revenir l'oignon émincé dans l'huile d'olive, avec une pincée de sel.
- Ajoutez le potimarron coupé en dés. Poursuivez la cuisson 5 min.
- Versez le bouillon de volaille dans la cocotte, couvrez et portez à ébullition. Faites cuire 25 min à feu doux.
- Egouttez le potimarron et conservez le bouillon. Mixez-le avec la crème et ajoutez le bouillon jusqu'à obtenir une consistance onctueuse. Salez et poivrez.
- Poêlez le lard à feu vif et servez-le avec la soupe.



Jeu réservé aux enfants de Cuis, âgé de 4 à 11 ans.

Réponse avant le 15 mars. Distribution des lots aux gagnants dans le mois qui suivra, un samedi après-midi, à la bibliothèque. Chaque participant se verra remettre une surprise gourmande.

### **Pensez-vous bien connaître votre village ?**

Quel est le nombre d'élèves de Cuis à l'école communale Cramant-Cuis ?

A l'école maternelle ? .....

A l'école primaire ? .....

Saviez-vous qu'il existait une école à Cuis ?

Où se trouvait-elle ? .....

En quelle année a-t-elle fermée ?.....

Dans quelle ruelle peut-on voir des moutons ?.....

Dans quelle rue peut-on admirer le paon Léon ?.....

Dans quelle rue rencontrez-vous des oies ?.....

Quel est le nom du Saint ayant donné son nom à l'église ?.....

Quelles rues portent le nom de fleurs ?

.....

Vous connaissez bien les vignes qui nous entourent mais quelles sont aussi les cultures produites sur notre commune ?



.....



.....



.....



.....



.....



.....

Bulletin réponse à apporter en mairie      prénom .....nom .....

Adresse : .....

Age : ..... téléphone d'un des parents .....

## Réponse au jeu des 7 loges de vignes

Voici la bonne réponse des lieux dit où se situent les loges de vignes et aménagements viticoles qui jalonnent notre commune



① Les bourgs



② Blanchard



③ Les champs Louis



④ Les fétées



⑤ Les fortes terres



⑥ Les hauts martelots



⑦ Les nogers



⑧ La chenue

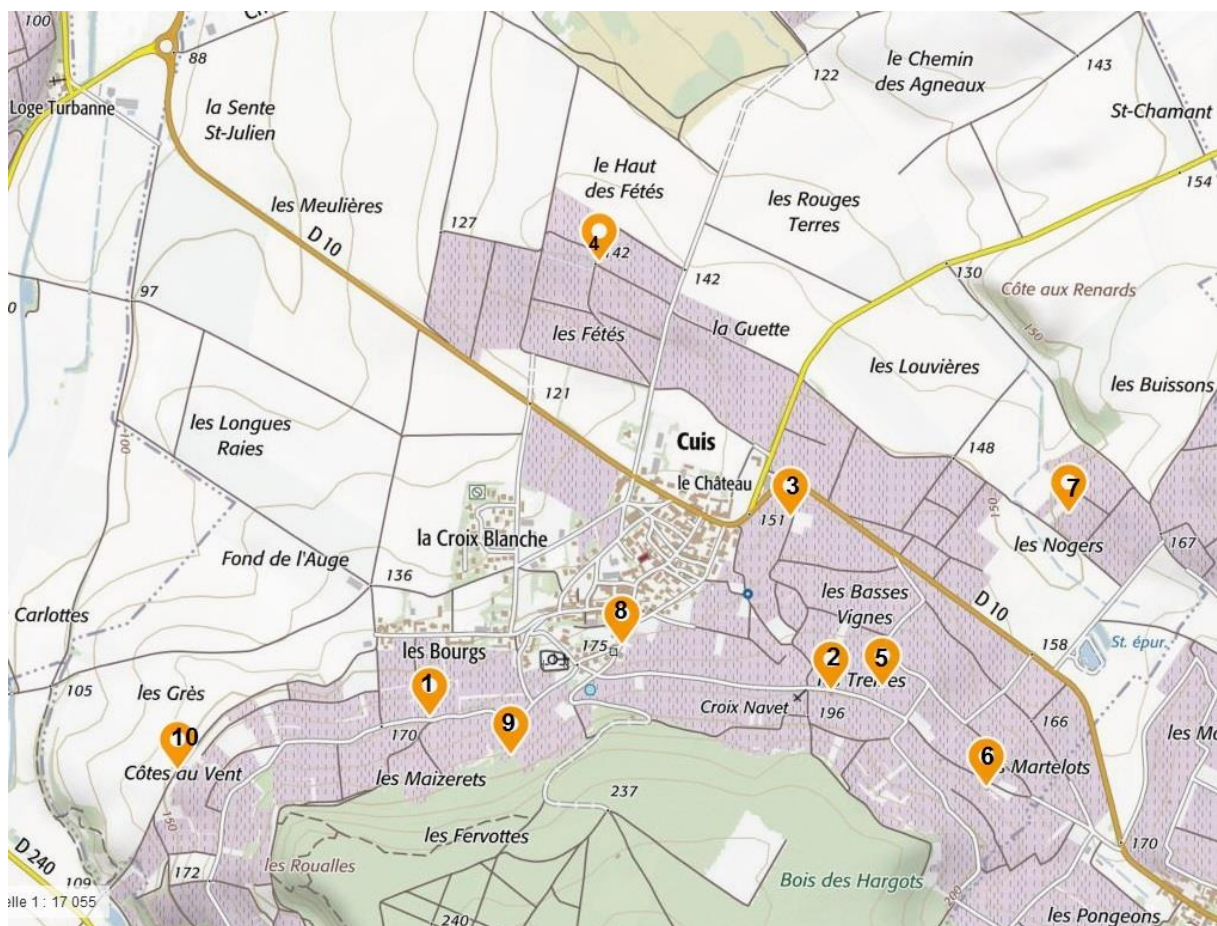


⑨ Les fervottes



⑩ Les côtes au vent

Voici où ils se trouvaient sur notre village



Bravo au gagnant, Bernadette DUMONT-GOSSET, qui gagne 1 bouteille de champagne, offerte par la commune.

Envoyez vos réponses par courrier en mairie, ou sur la boîte mail du journal.

« [lecho.des.musettes@orange.fr](mailto:lecho.des.musettes@orange.fr) »

Pour tout courrier : « commission communication », mairie de Cuis.

**Ont participé à la rédaction des articles :**  
Catherine, Christophe, Dominique, Nathalie, Stéphanie, Thierry, Valérie